

# Inauguration de l'expérience Télétel 3 V

9 juillet 1981

9 juillet 1981

# L'expérience Télétel 3 V



## TELETEL : DU LABORATOIRE AU GRAND PUBLIC

Télétel, vidéotex interactif, permet, à partir d'un clavier et d'un écran reliés à une ligne téléphonique, de dialoguer, dans un langage accessible à tous, avec des ordinateurs susceptibles de fournir toute une gamme de services : obtenir des informations, passer des commandes, apprendre, jouer, échanger des messages, etc.

Ce système peut apporter une réponse nouvelle à de nombreux besoins d'information, de communication, d'actions et de transactions des entreprises comme des particuliers.

Tous les grands pays industrialisés ont conscience de l'importance des développements prévisibles et multiplient les efforts pour faire prévaloir leurs solutions.

Les chercheurs et techniciens du Centre commun d'études des télécommunications et de la télédiffusion de Rennes ont mis au point en 1977 une technique de vidéotex qui, tout en restant dans le cadre d'une norme en cours d'adoption sur le plan mondial, présente des **caractères propres** qui constituent autant d'atouts majeurs :

- l'adoption d'un clavier comprenant non seulement des touches de fonction et les chiffres, mais l'**alphabet complet** : ceci autorise un dialogue beaucoup plus riche qui permet à la fois une plus grande souplesse d'emploi (accès par mots clefs, par exemple) et rend possible l'accès à des services complexes : échange de messages, programmes d'enseignement interactifs, opérations bancaires ou commerciales ;
- la conception très **décentralisée** du système et la **pluralité des centres serveurs**. Ceci permet la plus grande souplesse pour l'implantation des centres serveurs des fournisseurs de services et une distinction claire entre le rôle de ces derniers et celui de l'administration des PTT dont le rôle se limitera en exploitation courante à celui de transporteur de l'information ;
- la possibilité d'accéder à partir d'un même terminal à des services de vidéotex diffusé (Antiope) et des services de vidéotex interactif.

L'expérience **Télétel 3 V**, vise essentiellement à apprécier en situation réelle, les possibilités de développement de ce système.

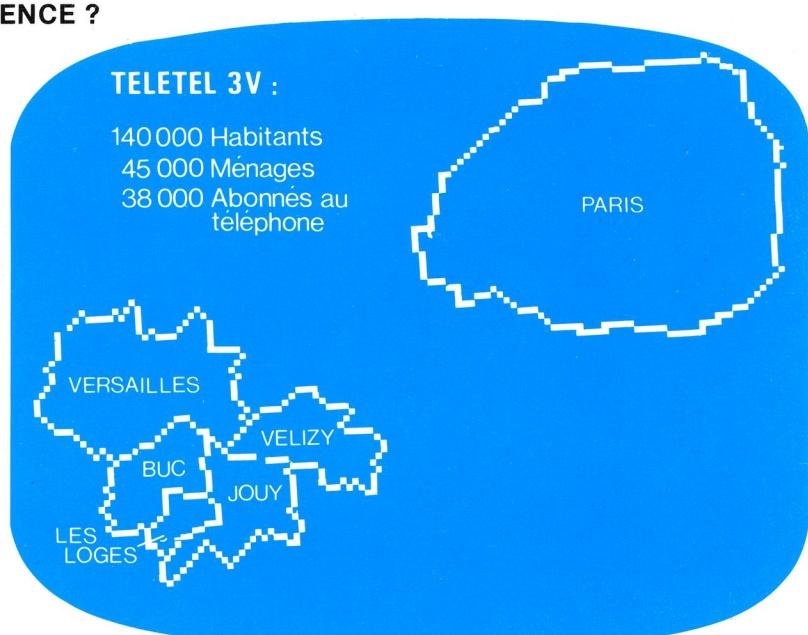
### Quatre objectifs

Il s'agit :

- de permettre aux usagers d'apprécier la nature des services qui répondent le mieux à leurs besoins et de faire part de leurs remarques et réactions ;
- de donner aux fournisseurs de services, la maîtrise de ce nouveau moyen de relation avec le public et la possibilité d'étudier les conditions du développement de ces services et de leur éventuelle commercialisation ;
- de permettre aux constructeurs et aux télécommunications d'apprécier la pertinence des choix retenus, la fiabilité des matériels développés et la qualité des transmissions permises par le réseau ;
- d'apprécier les conditions sociales de l'utilisation par le grand public du vidéotex.

### OÙ SE SITUE L'EXPERIENCE ?

L'expérience **Télétel 3 V** qui tire son sigle des initiales de Vélizy, Versailles et Val de Bièvre, se déroule dans la proche banlieue parisienne, à 10 km au sud-ouest de Paris.



## UNE EXPERIENCE OUVERTE

2 500 ménages volontaires choisis parmi les abonnés au téléphone des communes de Vélizy, Versailles, Buc, Jouy-en-Josas et Les Loges-en-Josas, seront équipés gratuitement d'un terminal muni d'un clavier permettant la mise en relation, à travers le réseau téléphonique, de leur poste de télévision avec le centre informatique Télétel ou avec les ordinateurs des prestataires de service.

**Un échantillon de base** a en effet été composé : chaque catégorie socio-économique, chaque tranche d'âge, chaque type de famille défini en fonction du nombre d'adultes et d'enfants la composant, sont représentés par un nombre suffisant de volontaires pour que les évaluations qui pourront être faites soient significatives. Pour chaque segment ainsi défini de l'échantillon, il a été procédé à un tirage au sort parmi les volontaires présentant les caractéristiques fixées.

A côté de cet échantillon de base, un ensemble de terminaux sera installé chez des ménages qui sont plus particulièrement les clients de certains fournisseurs de services. Ceci permettra à ces organismes de tester l'intérêt de certains services par nature réservés en propre à leur clientèle. Il s'agit notamment de certains journaux et de plusieurs banques qui offriront à leurs clients la possibilité de consulter la situation de leur compte, ou même de réaliser certaines opérations financières à partir de leur terminal.

Si l'expérience est volontairement limitée par le nombre d'abonnés qui y participent et par les communes auxquelles ils appartiennent, elle est au contraire très ouverte du côté des services qui seront offerts.

A priori peuvent y participer tous les organismes publics ou privés, locaux ou nationaux, désireux d'expérimenter un nouveau mode de communication avec le public. Techniquement, trois solutions s'offrent aux fournisseurs de services. Ils peuvent implanter leur service sur leur propre centre informatique, utiliser les moyens d'un centre serveur collectif, géré par une société de service, ou enfin implanter directement leur service sur le centre informatique Télétel situé à Vélizy.

L'accès général aux services coûtera le montant de la communication téléphonique, taxée à 0,50 F toutes les 5 minutes, auquel pourra s'ajouter le cas échéant un coût d'utilisation du service concerné si celui-ci est payant.

Tout un ensemble de moyens d'évaluation de l'opération **Télétel 3 V** a été prévu : mesures statistiques, études quantitatives, études qualitatives. Ces études porteront notamment sur le trafic des usagers, et en aucun cas sur le contenu des communications, et préserveront rigoureusement l'anonymat de chacun. Elles visent en effet à connaître la nature et l'étendue de la demande ainsi que l'attitude vis-à-vis du système et des services. Elles permettront également d'évaluer les conséquences de l'arrivée de Télétel sur l'environnement économique et social.

Sur le plan juridique et déontologique, l'expérience se déroule dans le cadre des lois et règlements en vigueur relatifs à l'édition au sens large : loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse et de l'édition, loi du 21 juin 1933 sur le dépôt légal, ainsi que l'ensemble des textes régissant la publicité et les droits d'auteurs.

De plus, chacun des fournisseurs de service participant à l'expérience s'engage au respect d'un ensemble de dispositions complémentaires destinées notamment à protéger les usagers, leurs droits de consommateurs et leur vie privée.

Une commission composée notamment de parlementaires, de représentants des fournisseurs de services et des représentants des syndicats de la presse, est chargée de suivre les expériences de télématique destinées au public dont **Télétel 3 V** est une des plus importantes.

## UNE OEUVRE COLLECTIVE

Cette expérience ne peut être l'œuvre de la seule administration des PTT. Elle n'est possible que grâce au concours de partenaires dont les rôles sont étroitement complémentaires.

**Les constructeurs :** THOMSON et MATRA ont développé dans le cadre de ce projet les terminaux Télétel qui permettent le raccordement du poste de télévision aux ordinateurs, par l'intermédiaire du réseau téléphonique.

Radiotechnique (Philips), de son côté, a développé un poste de télévision intégrant en lui-même le terminal Télétel.

Enfin on sait que TELIC, THOMSON, MATRA et TRT (Philips) ont développé des terminaux videotex simplifiés dont seront équipés les abonnés de l'échantillon qui ne disposent pas de télévision.

**Les sociétés de services en informatique :** le centre informatique de Vélizy est un système constitué de sept ordinateurs Mini-6 de CII-HB, travaillant ensemble. Il assure les fonctions suivantes : gestion des services implantés sur le centre Télétel, commutation vers les centres serveurs distants, gestion de l'ensemble des communications avec Télétel, élaboration des statistiques et des éléments de facturation, etc.

La conception et la réalisation des programmes ont été assurées par la société STERIA, avec le concours de CII-HB, tandis que SAT et MATRA fournissaient certains matériels associés.

Parallèlement, plusieurs sociétés de services, ont, à l'occasion de cette expérience, développé des produits videotex, logiciels et matériels : centres serveurs spécifiques, frontaux, logiciels d'application.

C'est le cas notamment de la société CAP SOGETI, avec la gamme « Multitel », de STERIA avec sa gamme de serveurs « Vidéopac » et de Télésystèmes (gamme TSL).

**Des sociétés nouvelles** se sont faites professionnelles de videotex, à côté des sociétés de services en informatique et ont offert leurs compétences aux fournisseurs de services, notamment en matière d'édition et de technique de communication sur ce nouveau support.

**Les fournisseurs de services :** un très grand nombre d'organismes publics ou privés, d'entreprises, de journaux, de banques, d'administrations, de municipalités, ont voulu expérimenter directement les possibilités offertes par ce moyen nouveau d'entrer en relation avec le public. Pour tous ces organismes, la participation à cette expérience traduit leur volonté d'explorer les perspectives qu'ouvre ce nouveau moyen de communication.

**Les Télécommunications :** la Direction générale des télécommunications a confié la maîtrise d'œuvre de cette expérience à la Direction des télécommunications d'Ile-de-France qui, avec l'aide des services de la DGT, du Centre national d'études des télécommunications et du Service du contrôle technique des télécommunications en a donc la responsabilité technique et commerciale.

Oeuvre collective, la préparation de l'expérience **Télétel 3 V**, en constituant des outils, en rassemblant des compétences, contribue à créer les conditions qui devraient permettre d'exploiter rapidement les nombreuses possibilités offertes par le développement du videotex dans le cadre d'applications professionnelles.

## DES SERVICES NOMBREUX ET DIVERSIFIES



Il est prévu d'offrir près de 170 services aux abonnés de **Télétel 3 V**.

Les administrations fournissent des services d'informations et de conseils dans les domaines de la consommation, de l'éducation, de la fiscalité, de la santé, du tourisme, des transports,... Elles représentent 40 organismes distincts et environ 20 000 pages d'information. Les cinq mairies, la Préfecture, la Chambre de commerce, la Chambre des métiers, de très nombreuses associations locales, ont mis au point ou préparent des services qui permettent aux habitants de mieux les connaître et de participer plus activement à la vie de leur région.

Enfin, plus de 100 entreprises publiques ou privées utiliseront ce nouveau moyen pour communiquer, informer et proposer des services. Tous les secteurs sont présents : assurance, banque, commerce, presse, tourisme, transport, etc.

Une mention particulière doit être faite pour la presse et l'édition : une vingtaine d'entreprises participent à l'expérience, afin de tester les nouvelles possibilités, que peut ouvrir à ce secteur d'activités, l'apparition d'un nouveau support complémentaire du papier.

Parmi les services interactifs, il faut signaler la prise de commande (trois entreprises de vente par catalogue assurent la prise de commande directe par accès à leur système informatique), la réservation (billets de chemin de fer et voyages organisés par exemple), l'enseignement assisté, le calcul (calcul de primes d'assurances, de remboursement d'emprunts, de révision de contrat par exemple).

Plusieurs centaines de terminaux seront spécialement équipés d'un lecteur de carte électronique permettant, à certains abonnés, de réaliser des transactions commerciales et financières à partir de leur domicile.

A signaler enfin, que Télétel permettra d'expérimenter un service de messagerie, c'est-à-dire d'envoyer des messages à l'intention d'un ou de plusieurs autres utilisateurs et de consulter les messages qui lui sont destinés.

### **TELETEL 3 V : UNE EXPERIENCE EVOLUTIVE**

Le raccordement des abonnés constitue en fait une étape dans la réalisation d'une expérience commencée il y a deux ans.

Le système Télétel a été ouvert comme prévu en avril 1981, testé pendant deux mois et offert aux premiers participants à partir du 15 juin.

Actuellement, 1 000 abonnés sont raccordés et les 2 500 participants le seront au début de l'automne.

Les premiers services, les plus faciles à réaliser, sont essentiellement des services d'information : en juillet, ils atteindront le nombre de 90. De nouveaux services utilisant toutes les possibilités du système seront ouverts progressivement : réservations, commandes, consultation de comptes, enseignement, jeux, etc.

Ces services ne devront pas rester figés : la mise au point d'un bon service sur Télétel ne s'apprend pas dans l'abstrait. C'est précisément là que les 2 500 abonnés à Télétel auront un rôle à jouer : partenaires actifs, il leur appartiendra d'apprécier ou de critiquer les services qui leur seront proposés tout au long de l'expérience, pour en permettre l'adaptation et l'amélioration.

Cette expérience fera l'objet d'une évaluation approfondie. Elle alimentera notamment le large débat qui doit s'ouvrir devant l'opinion et le Parlement afin de concilier les conquêtes du progrès technologique avec les besoins et les droits du citoyen.

9 juillet 1981

# Les services offerts



## ASPECTS QUANTITATIFS

Environ 170 entreprises, administrations et collectivités locales préparent des services.

La technologie Télétel permet d'offrir aux utilisateurs à la fois des pages-écran pré-composées, des pages-écran composées en fonction de la demande spécifique de l'utilisateur ainsi que des services dits d'exécution, c'est-à-dire permettant des transactions, des calculs, des recherches dans des banques de données.

On peut évaluer les services proposés aux utilisateurs **Télétel 3 V** à environ 60 000 pages-écran précomposées, à plusieurs centaines de milliers de pages-écran disponibles à la demande (par exemple, les horaires de 1 500 trains SNCF, le BOTTIN de 38 000 communes françaises, la liste des spectacles parisiens de PARISCOPE disponible suivant de nombreux critères de présentation, etc.).

Enfin, *une trentaine de fournisseurs de services* offrent des services d'exécution (commandes de marchandises, réservations de billets, jeux, enseignement assisté par ordinateur,...).

## ASPECTS QUALITATIFS

L'expérience **Télétel 3V** est ouverte à tous les organismes publics ou privés, locaux ou nationaux désireux de tester un nouveau moyen de communication avec leurs clients ou le grand public. La mise en œuvre d'un service est à la charge et sous la responsabilité du fournisseur de service.

Un effort particulier a été entrepris pour que l'éventail des services soit le plus large possible.

Tous les services ne sont pas disponibles lors du démarrage de l'expérience, notamment ceux à caractère interactif, d'une réalisation plus complexe. Certains ne sont que partiellement disponibles et ce n'est que progressivement, que l'expérience devrait prendre sa véritable dimension.

A noter aussi l'expérimentation d'un service de messagerie réalisé par les PTT. Un utilisateur pourra écrire à l'aide de son clavier des messages « Télétel » à un ou plusieurs autres utilisateurs et consulter sur son écran les messages qui lui sont destinés. Ce service, disponible au cours de l'été 1981, devrait favoriser le dialogue entre les utilisateurs et les fournisseurs de services et, peut-être, entre les utilisateurs domestiques eux-mêmes.

## SECTEUR LOCAL

### MAIRIES

Droits et démarches

Aide sociale

Informations sur la vie locale

Informations sur la gestion de la commune

### ASSOCIATIONS LOCALES

Sports, loisirs, culture

Informations sur leur activité

### COMMERCE ET ARTISANAT LOCAL

Adresses

Promotions commerciales

Publicité

### PRESSE LOCALE

Nouvelles locales

Petites annonces et publicité locale

### PROFESSIONS LIBERALES

Informations sur la profession

## **ENTREPRISES**

### **SECTEUR PRESSE**

Journal télématique composé de 3 parties :

- rubriques d'information à mise à jour « haute fréquence » (1 à 2 fois par jour)
- rubriques « magazine » (bricolage, loisirs, etc.)
- hébergement de services publicitaires et de petites annonces

### **SECTEUR EDITION**

Deux types de services :

- un destiné à vendre des ouvrages  
(proposition de livres relatifs à un thème donné)
- un destiné à vendre de l'information directement par Télétel  
(guides, dictionnaires, banques de données, informations juridiques)

### **SECTEUR PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION**

Conseils pour l'achat et l'utilisation de produits

### **SECTEUR BIENS D'EQUIPEMENT**

Conseils d'utilisation et d'entretien d'un produit

Informations sur le service après-vente

### **SECTEUR DISTRIBUTION**

Promotions

Prix

Commandes (vente par correspondance)

### **SECTEUR BANQUE**

Informations sur les services bancaires (prêts, placements,...)

Consultation de compte

Expériences de virements bancaires et de télépaiement

### **SECTEUR ASSURANCES**

Réponse personnalisée à la question « suis-je bien assuré ? »

Conduite à tenir en cas de sinistre

### **SECTEUR TRANSPORT**

Comment aller d'un point à un autre ?

Horaires

Réservation

Météorologie

### **SECTEUR TOURISME**

Offre personnalisée de produits touristiques

Prises d'option et réservation

### **SECTEUR SOCIETES D'ETUDES**

Panels, vidéo questionnaire

## **ADMINISTRATIONS**

40 administrations représentant 19 ministères proposent des services très variés qui couvrent la quasi-totalité du champ des relations entre l'administration et les usagers. Il s'agit de services d'informations destinées à faciliter l'exercice des droits et démarches des administrés, usagers ou assujettis.

Ces informations représenteront environ 20 000 pages-écran Télétel. De plus, des services interactifs sur l'état des routes, la météo, l'enseignement assisté par ordinateur sont en préparation.

# LES FOURNISSEURS DE SERVICES TELETEL 3 V

## Liste provisoire

### Alimentation

ALSA  
FRUIT D'OR RECETTE  
JACQUEMAIRE  
MAGGI  
PERNOD

### Assurances

ASSURANCE LE CONTINENT  
ASSURANCES ET PROGRES  
ASSURANCE LE SECOURS  
GMF MUTUELLE ASSURANCE  
GAN ASSURANCE  
GMF ASSURANCES  
GROUPE DROUOT ASSURANCE  
GROUPE ZURICH/FRANCE  
LES MUTUELLES DU MANS  
MUTUELLES UNIES  
SAMDA SORAVIE  
UNION DES ASSURANCES DE PARIS  
WINTERTHUR ASSURANCE

### Automobile

CITROEN  
PEUGEOT  
PEUGEOT (deux roues)  
REGIE RENAULT  
TALBOT

### Banques

AMERICAN EXPRESS  
BANQUE NATIONALE DE PARIS  
BPROP-BANQUE POPULAIRE  
BANQUE UNION EUROPEENNE  
BRED  
CAISSE D'EPARGNE ECUREUIL  
CAISSE NATIONALE D'EPARGNE (CNE)  
COMPTES CHEQUES POSTAUX (CCP)  
CREDIT AGRICOLE  
CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE  
CIC  
CREDIT ELECTRIQUE ET GAZIER (CREG)  
CREDIT LYONNAIS  
DINERS CLUB  
SOFINCO LA HENIN

### Commerce

AUCHAN  
BAZAR DE L'HOTEL DE VILLE  
C & A  
CENTRE COMMERCIAL DE VELIZY 2  
CHAMBRE DE COMMERCE  
CHAMBRE DES METIERS  
CHAUSSURES ANDRE  
CONTINENT HYPERMARCHE  
COOP  
COOPERATIVE DES ADHERENTS MAIF  
DIAMANTAIRES DE CODHOR  
FABIS  
FRANCE LOISIRS  
GALERIES LAFAYETTE  
HENRI MAIRE  
LA HUTTE INTERSPORT  
LA MAISON DE VALERIE  
LA REDOUTE  
MOBILIER DE FRANCE  
PONARD OPTIC 2000  
PHOX  
PRINTEMPS VELIZY 2  
SUMA  
TROIS SUISSES FRANCE

### Energie

ELF AQUITAINE  
EDF/GDF  
STE FRANCAISE PETROLE BP  
SHELL  
TOTAL

### Etudes Conseils

CHAMBRE DES NOTAIRES  
CFRO-GSI  
GMV CONSEIL  
SECED JURY PRODUITS  
SOFRES  
TELESONDAGES - SECODIP  
TMO CONSULTANTS

### Immobilier - Equipement foyer

ARCHITECTES YVELINES  
INFORMATION LOGEMENT  
INSTITUT DE PROMOTION ET  
D'ETUDES DE L'AMEUBLEMENT  
PHILIPS  
SERVICE SA  
SUN GUIDE CONSEIL  
TROIS M FRANCE

### Loisirs

BANGA/MILTON/BRADLEY  
FRANCE INFORMATION LOISIRS (F.I.L.)  
LANCOME  
SETRATI  
TELEJEUX  
YVELINES INFO JEUNESSE

### Presse - Edition

#### Radio - Télévision

AGEFI LE NOUVEAU JOURNAL  
BAYARD PRESSE  
BOTTIN INFORMATIQUE  
CFDT MAGAZINE  
COMPRENDRE  
COTE DESFOSSES  
DIAPASON  
DOCUMENTATION ORGANIQUE  
 EGLISE CATHOLIQUE  
CONSOMMATEURS CONSEILS  
EUROPE 1  
INDICATEUR BERTRAND  
JOURNAL ELECTRONIQUE FRANCAIS  
JOURNAL LA VIE FRANCAISE  
LAROUSSE  
LA FRANCE AGRICOLE  
LA VIE OUVRIERE (CGT)  
LE PARISIEN LIBERE  
LE PARTICULIER  
L'EVENEMENT  
LIBRAIRIE FLAMMARION  
MIEUX VIVRE  
NMPP  
OFFICE D'ANNONCES (OD'A)  
PRATIQUE  
PARISCOPE  
RTL  
SELECTION READER'S DIGEST  
TF1  
TOUTES LES NOUVELLES DE VERSAILLES

### Services administratifs et publics

AGENCE POUR LES ECONOMIES  
D'ENERGIE  
DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DE L'EQUIPEMENT DES YVELINES  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA CONSOMMATION  
MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES  
MINISTERE DU COMMERCE  
ET DE L'ARTISANAT  
MINISTERE DE L'URBANISME  
ET DU LOGEMENT  
MINISTERE DE LA COOPERATION  
MINISTERE DE LA CULTURE  
MINISTERE DE LA DEFENSE  
MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES  
Insee

### MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Centre national d'enseignement par correspondance  
Délégation académique à la formation continue (DAFCO)  
Inspection académique des Yvelines  
Institut national de la recherche pédagogique

### MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE  
MINISTÈRE DE LA SANTE  
Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO)  
Caisse d'allocations familiales de la région parisienne (CAF) Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS)  
Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne (CPCAMRP)  
Caisse régionale d'assurance maladie d'Ile de France (CRAMIF)  
Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS)  
Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF)

### MINISTÈRE DES TRANSPORTS MINISTÈRE DU TRAVAIL MINISTÈRE DES PTT

Poste  
Télécommunications  
VILLE DE BUC  
VILLE DE JOUY-EN-JOSAS  
VILLE DES LOGES-EN-JOSAS  
VILLE DE VELIZY  
VILLE DE VERSAILLES  
SERVICES DEPARTEMENTAUX

### Tourisme - Transport voyage

AEROPORT DE PARIS  
AGENCES DE VOYAGE (syndicat)  
AIR FRANCE  
AIR INTER  
CALBERSON  
CLUB MEDITERRANEE  
EUROPCAR  
JAPAN AIR LINES  
LUFTHANSA  
MG FRANCE  
NOUVELLES FRONTIERES  
PAN AMERICAN WORLD AIRWAYS  
RATP  
SNCF  
SWISSAIR  
UTA

### Autres services

ASTOTEL  
CALINES ENFANTS MAGAZINE  
COURSES DE CHEVAUX PMU  
SVP

*Cette liste est appelée à s'enrichir progressivement.  
D'autres organismes préparent des services Téletel.*

## SERVICES PROPOSES PAR LA VILLE DE VELIZY



Les services proposés par la municipalité comprennent environ 700 pages d'informations permettant à l'utilisateur de mieux connaître et de mieux participer à la vie locale.

Pour cela, il dispose des rubriques suivantes :

**la ville** : présentation et historique de la cité ;

**la mairie** : liste des élus, présentation des différents services de la mairie (techniques, administratifs, sports, culture, aide sociale,...) ; de plus, un guide des droits et démarches est fourni ;

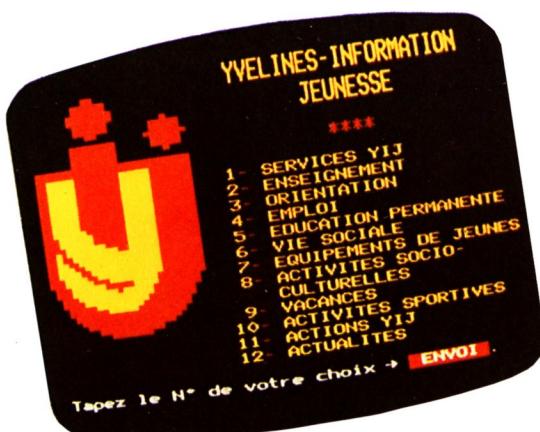
**les associations** : l'utilisateur peut découvrir la vie de 60 associations : leurs activités, leurs perspectives, leurs résultats ;

**les urgences** : les coordonnées d'EDF-GDF, du Service des eaux, des services médicaux et de sécurité, de la police et de la gendarmerie sont disponibles ;

**la SEMIV** : cette société d'économie mixte gérant une part importante du patrimoine immobilier offre des informations concernant le gardiennage des immeubles, le calcul des charges, etc.

D'autres sujets sont actuellement à l'étude : d'une part, la tenue du fichier de la bibliothèque municipale avec possibilité de réservation de livres, d'autre part, un système de réservation de terrains de sport (tennis, football,...).

## YVELINES INFORMATION JEUNESSE (YIJ)



YIJ est une association « Loi de 1901 ». Son objet est d'informer sur les activités socio-culturelles et sportives dans le département et de répondre aux préoccupations des jeunes (enseignement, orientation,...).

Le service actuellement disponible permet de s'informer dans les domaines suivants : **enseignement** : liste d'établissements d'enseignements spéciaux sur la région ainsi que des informations sur la documentation disponible à YIJ ;

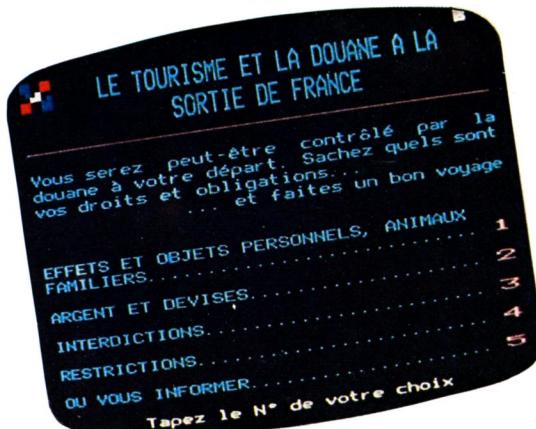
**orientation professionnelle** : présentation des journées d'information organisées dans la région ;

**emploi** : YIJ fournit les adresses utiles pour la recherche d'un emploi ;

**sport-culture** : l'utilisateur peut préciser une activité (judo, bridge, astronomie,...) et le service indique la liste des associations de la région que l'on peut contacter. D'autre part, l'utilisateur est mis au courant des manifestations organisées par les associations de la zone.

Le service d'YIJ est l'illustration du fait que Télétel peut être un des instruments de la vie associative en permettant aux associations de mieux faire connaître leurs activités et ainsi favoriser la participation des habitants à la vie locale.

## SERVICES OFFERTS PAR L'ADMINISTRATION



De nombreux organismes administratifs, coordonnés par le CEESI\* préparent des services pour les utilisateurs **TéléTEL 3 V**. Leurs travaux vont permettre de mettre à la disposition des utilisateurs de TéléTEL un *Guide des droits et démarches du citoyen*. L'objectif visé est double :

- rapprocher l'administration des usagers et leur éviter des déplacements et des démarches inutiles,
- permettre à l'usager d'accomplir ces démarches dans les meilleures conditions, grâce à une connaissance plus précise de ses droits comme de ses obligations.

A titre d'exemple, dans le domaine du travail, l'utilisateur aura accès à des informations sur des thèmes aussi variés que : les droits du salarié dans l'entreprise, les conventions collectives, les démarches du demandeur d'emploi (jeune, femme,...), l'indemnisation du chômage, la formation professionnelle (des demandeurs d'emploi, des salariés, des non-salariés,...).

Si, dans certains cas, un recours direct à des organismes est nécessaire, les coordonnées de ces organismes seront alors fournies sur TéléTEL.

Dans un autre domaine, celui de la santé et de la Sécurité sociale, l'utilisateur pourra obtenir, au moment où il en aura besoin, des informations aussi variées que des conseils sanitaires pour voyager à l'étranger, des informations sur la protection sanitaire de la femme enceinte, les droits et devoirs en cas d'hospitalisation, mais aussi, les différents régimes de retraite, les prestations familiales, les charges sociales, l'aide sociale aux personnes âgées, etc.

\*Centre d'études et d'expérimentation des systèmes d'informations.

## SERVICE DE MESSAGERIE M3V



Le service expérimental de messagerie électronique appelé M3V est intéressant à bien des égards.

Son principe est le suivant : chaque utilisateur de **TéléTEL 3V** (abonné « grand public », fournisseur de service) peut disposer d'une boîte aux lettres personnelle dans M3V. Il peut envoyer un message à un autre abonné du service messagerie sous forme d'une page de texte, d'une carte postale, d'un formulaire. Ce message est acheminé immédiatement vers le destinataire qui en prendra connaissance lors de sa prochaine connexion à TéléTEL.

Une caractéristique importante de M3V est la possibilité d'envoyer très rapidement un même message à un groupe d'abonnés.

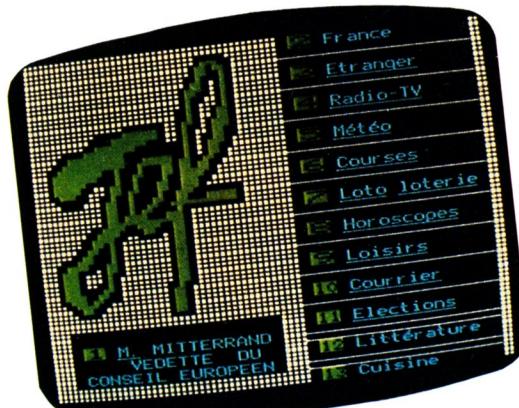
Le champ des applications possibles de la messagerie M3V est très vaste et l'expérience permettra de les explorer et d'en déterminer l'intérêt.

On peut citer la possibilité de constituer des groupes de correspondants autour d'un centre d'intérêt (bridge, philatélie,...) permettant ainsi un développement de la vie associative.

Autre exemple : un utilisateur qui n'aurait pas trouvé dans un service TéléTEL la réponse complète à son problème peut, sans quitter TéléTEL, poser immédiatement et facilement la question au fournisseur de service qui lui répondra également par l'intermédiaire de M3V.

Les utilisateurs TéléTEL peuvent faire des suggestions sur les améliorations à apporter à **TéléTEL 3V** grâce à la « boîte à idées » disponible sur M3V.

## JOURNAL ELECTRONIQUE FRANCAIS (JEF)



D'autres rubriques spécifiques sont également fournies lorsque l'actualité l'exige. C'est ainsi que dès le lendemain matin des dernières élections législatives, les utilisateurs ont pu consulter les résultats complets, circonscription par circonscription.

Les possibilités de mise à jour offertes par Télétel permettent de fournir à l'utilisateur les informations dans les meilleurs délais.

La disponibilité 24 h sur 24 de Télétel rend accessible les informations à tout moment. De plus, la mémoire de Télétel permet au service de s'enrichir progressivement avec l'objectif de constituer une banque d'informations sur des domaines variés.

JEF étudie actuellement un mode de facturation de l'accès à son service. En fonction des besoins que les utilisateurs exprimeront, le service JEF s'enrichira progressivement de nouvelles rubriques.

## SERVICES OFFERTS PAR « LE PARTICULIER »



- sociétés, commerçants, artisans
- assurances sociales, allocations, retraites
- enseignement, formation
- famille, mariage, divorce, succession
- services publics (EDF-GDF, mairies, préfectures)
- vie pratique (consommateurs, santé, auto,...)
- vacances et loisirs

Service développé par le Comité technique interprofessionnel de la recherche pour la presse quotidienne (CTIR)

Le service JEF du CTIR se présente à la fois comme un service d'informations d'actualité et comme un service de type magazine.

Actuellement, onze rubriques sont proposées aux utilisateurs :

- cinq dans le domaine de l'actualité : à la Une, France, étranger, courses, météo ;
- six de nature magazine : radio-TV, loisirs-jeux, livres, loto, horoscopes, courrier des lecteurs.

D'autres rubriques spécifiques sont également fournies lorsque l'actualité l'exige. C'est ainsi que dès le lendemain matin des dernières élections législatives, les utilisateurs ont pu consulter les résultats complets, circonscription par circonscription.

Les possibilités de mise à jour offertes par Télétel permettent de fournir à l'utilisateur les informations dans les meilleurs délais.

La disponibilité 24 h sur 24 de Télétel rend accessible les informations à tout moment. De plus, la mémoire de Télétel permet au service de s'enrichir progressivement avec l'objectif de constituer une banque d'informations sur des domaines variés.

JEF étudie actuellement un mode de facturation de l'accès à son service. En fonction des besoins que les utilisateurs exprimeront, le service JEF s'enrichira progressivement de nouvelles rubriques.

Dans le secteur de la presse périodique, la Société LE PARTICULAR offre sur Télétel 3 V un important fonds documentaire (plus de 3 000 pages).

Les informations pratiques délivrées par ce service sont organisées autour de quinze thèmes :

- renseignements et urgences (des adresses, des numéros de téléphone)
- habitations
- formalités, cartes et permis
- impôts et fiscalité
- assurances
- patrimoine, placements et bourse
- justice, défense et recours
- profession, contrat de travail, licenciement et chômage

## SERVICES OFFERTS PAR LA SNCF



La Société nationale des chemins de fer français propose sur **Télétel 3 V** un service très complet qui est organisé autour de trois axes :

- des informations générales (une centaine de pages) sur les tarifs et les différents services offerts (trains auto, trains auto-couchettes,...),
- les horaires de 50 000 relations directes entre 1 000 villes françaises et 500 villes étrangères,
- un accès simple au système de réservation de places.

L'usager **Télétel 3 V** qui veut organiser un déplacement, peut donc depuis son domicile :

- **obtenir** des informations pratiques souhaitées (conditions de réduction, conseils sur le choix du jour du départ,...),
- **choisir** l'horaire le mieux adapté, mais connaître aussi les prestations offertes (voitures-lits, restaurations,...) sur cette ligne et dans ce train,
- **réservoir** en nombre et en qualité (1<sup>re</sup> ou seconde classe, fumeur ou non fumeur,...) les places souhaitées.

Enfin, une double possibilité est offerte à l'utilisateur pour entrer en possession du titre de réservation :

- soit le recevoir par la poste (après un règlement expédié par chèque)
- soit le retirer dans l'une des deux agences situées dans la zone de l'expérience.

## PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT

L'expérience **Télétel 3 V** peut permettre d'apprécier les possibilités du videotex interactif dans le domaine de la formation et de l'enseignement à domicile ou à l'école.

Un nombre important de programmes, dans des domaines variés, sont actuellement à l'étude :

- un ensemble de cours et d'exercices de mathématiques et de français adaptés au programme de chaque classe jusqu'en 5<sup>e</sup>.
- une vingtaine de thèmes, établis à partir de la bibliothèque de logiciels d'enseignement de l'Institut national de recherche pédagogique : par exemple la notion d'échelle en géographie, les conjugaisons françaises et latines, les pronoms possessifs anglais etc... ; on pourra également, en sciences physiques, simuler une pesée ou rechercher la panne d'un circuit électrique.

Enfin, des jeux éducatifs développant les qualités de logique seront proposés :

- pour tout public, à partir du niveau 3<sup>ème</sup>, seront disponibles :
- une initiation à la logique de la programmation (6 h) sous une forme plus attrayante que mathématique.
- un cours de logique (15 h)
- un apprentissage de la programmation du Basic (20 h)

L'utilisateur pourrait dans certains cas travailler avec l'assistance d'un professeur. Dans ce cas, le service de messagerie permettrait un suivi personnalisé.

9 juillet 1981

# Les terminaux d'utilisateurs



Les utilisateurs sont reliés au centre informatique Télétel par l'intermédiaire de leur ligne téléphonique.

Ils disposent d'un terminal branché à une prise téléphonique. Trois versions existent :

- une version de base, permettant de mettre en œuvre un récepteur de télévision standard pour l'affichage des informations ; cette version est fournie aux utilisateurs disposant d'un téléviseur ;
- une version autonome qui intègre un écran de visualisation ; cette version est destinée aux utilisateurs qui ne disposent pas d'un téléviseur ;
- une version intégrée qui est un poste de télévision modifié pour intégrer les fonctions du terminal Télétel. Cette version est prévue principalement pour les démonstrations et les lieux publics.

### **LE TERMINAL DE BASE**

Il comprend :

- les organes de connexion au réseau téléphonique : système de numérotation, modem 1200/75 bits à décrochage automatique, procédure d'identification automatique du terminal ;
- une unité centrale aux normes « videotex » gérant les commandes, les données et élaborant les signaux de visualisation ;
- un clavier de commande sans fil (télécommande sans fil), disposant non seulement des chiffres mais aussi des lettres majuscules, des signes de ponctuation et de huit touches de fonction qui facilitent le dialogue.

L'accès au récepteur de télévision est normalement effectué par l'intermédiaire de la prise normalisée de péritélévision. Pour les téléviseurs anciens qui ne comportent pas cette prise, l'accès s'effectue par l'intermédiaire d'un adaptateur d'antenne permettant d'entrer les signaux de visualisation par l'antenne. Cet adaptateur est fourni le cas échéant aux utilisateurs en même temps que le terminal.

Les terminaux « version de base » sont fabriqués par les sociétés THOMSON-CSF et MATRA. Certains seront modifiés ultérieurement pour incorporer la carte électronique DIDON qui permet la réception du videotex diffusé (ANTIOPE).

### **LE TERMINAL AUTONOME**

Il comprend l'ensemble des organes de la version de base à l'exception du décrochage automatique du modem et intègre un écran de visualisation de petite dimension. L'image est en noir et blanc avec des teintes de gris. Le clavier est solidaire du terminal.

Ce terminal ne reçoit ni les programmes de télévision, ni le videotex diffusé (ANTIOPE). Les terminaux autonomes utilisés dans l'expérience Télétel 3 V sont fabriqués par les sociétés TRT et MATRA.

### **LE TERMINAL INTEGRÉ**

Les organes de connexion du réseau téléphonique et l'unité centrale sont intégrés dans un téléviseur courant. Le clavier alphanumérique est à télécommande infrarouge.

Ces terminaux sont fabriqués par Radiotechnique (Philips).

### **DISPOSITIONS PÉRIPHÉRIQUES**

Par l'intermédiaire d'une prise auxiliaire, il est prévu de pouvoir augmenter les fonctionnalités du terminal en branchant des dispositifs périphériques. En particulier, il est prévu de connecter :

- un télécopieur grande diffusion (TGD) à un terminal Télétel pour obtenir une copie papier de l'écran ;
- un lecteur de carte électronique pour faire des opérations de télépaiement.

9 juillet 1981

# Le fonctionnement de Télétel



Chaque utilisateur de **Télétel 3 V**, est relié par le réseau téléphonique au centre informatique Télétel. C'est par l'intermédiaire de ce dernier qu'il a accès aux divers services qui sont offerts.

Du point de vue technique, ceux-ci sont accessibles de trois manières différentes :

Services du groupe I : applications informatiques implantées sur le site du centre Télétel lui-même.

Services du groupe II : applications informatiques implantées sur des ordinateurs reliés au centre informatique Télétel par l'intermédiaire de liaisons spécialisées.

Services du groupe III : applications informatiques implantées sur un ordinateur relié au centre Télétel par l'intermédiaire du réseau public de transmission de données TRANSPAC.

Pour les services des groupes II et III, le centre Télétel oriente l'appel de l'utilisateur vers le service demandé. Il est transparent à la communication utilisateur-service, mais peut « reprendre la main » quand l'utilisateur veut changer de service.

### **LE CENTRE INFORMATIQUE TELETTEL DE VELIZY**

C'est un système modulaire à base de mini-ordinateurs.

Ses fonctions sont :

- d'abord des fonctions de type commutation : accueil des utilisateurs, aiguillage des appels vers les services demandés soit en local, soit à distance, recueil des informations statistiques et de facturation, aide à l'utilisateur ;
- ensuite des fonctions de gestion d'une base de données locales avec toutes les facilités de consultation pour les utilisateurs et de mise à jour pour les fournisseurs d'information.

Le CITV a été réalisé par un consortium associant la STERIA, CII-HB et MATRA, les matériels utilisés sont des mini-ordinateurs mini 6 de CII-HB. Le centre est dimensionné pour traiter 300 appels simultanés d'utilisateurs.

### **LE LOGICIEL DE CONSULTATION D'INFORMATION**

#### **(Services du groupe I)**

C'est un logiciel de consultation à structure arborescente. L'accès à l'information peut se faire non seulement par choix successifs alphabétiques ou numériques, mais aussi directement par frappe d'un mot clé.

Par ailleurs, des programmes standards simples tels que la mémorisation de la réponse de l'utilisateur, enrichissent le logiciel de base.

La base de données du CITV a une capacité de 100 000 pages vidéotex.

**Les créations et mises à jour** des informations se font, au choix du fournisseur, de différentes façons :

- mises à jour en différé par enregistrement au centre Télétel de disquettes ;
- mises à jour en direct à partir de terminaux de composition spécialisés. Ces terminaux intelligents disposent, en plus de leurs logiciels d'édition et de leur unité de stockage sur disquettes, d'un module de communication à 1200/1200 bits/s ;
- mises à jour en direct à partir de terminaux simples d'utilisateurs en faisant appel à un logiciel d'édition implanté au centre Télétel.

### **LES RACCORDEMENTS D'ORDINATEURS DISTANTS**

Ils constituent un élément fondamental du schéma de fonctionnement de Télétel. Il a été défini un protocole complet de raccordement des ordinateurs distants, sur la base de l'architecture de réseau DSA (de CII-HB).

Des outils de raccordement spécifiques ont été développés afin de permettre la connexion de matériels différents :

- logiciel sur ordinateur mini-6,
- logiciel sur mini-ordinateur série 1 d'IBM placé généralement en frontal d'un centre informatique IBM,
- microsystème frontal gérant le protocole de raccordement et capable d'interfacer différents matériels : Hewlett Packard, Data General, IBM, DEC, Logabax,...

Vingt raccordements sont prévus avant la fin de l'année 1981.

## Schéma simplifié de Télétel 3V

